



CHEVILLY

AVIS D'ENQUÊTE

Régionalisation de l'épuration Haute-Venoge Veyron

Dans le cadre de la régionalisation de l'épuration des eaux usées vers la nouvelle STEP régionale à La Sarraz et conformément aux dispositions de la Loi sur la Protection des Eaux contre la Pollution (LPEP, art.25), la Municipalité de Chevilly soumet à l'enquête publique du 19 juin 2026 au 20 juillet 2026, pour le compte de l'Association intercommunale EHVV, le projet suivant :

- **Construction des raccordements nécessaires à l'acheminement des eaux usées pour le tronçon LA CHAUX - CHEVILLY**
- **Transformation de la STEP de CHEVILLY en STAP**
- **Construction des raccordements nécessaires à l'acheminement des eaux usées pour le tronçon CHEVILLY - DIZY**

Maître d'Ouvrage :

Association EHVV « Epuration Haute Venoge - Veyron », Case postale 5, 1312 Eclépens

Auteurs du projet :

HOLINGER SA, Avenue du Tir-Fédéral 56, 1024 Ecublens

Groupement d'ingénieurs CSD-WSP, p.a. WSP Ingénieurs Conseils SA, Avenue de Cour 61, 1001 Lausanne

Le dossier est déposé au greffe municipal de Chevilly où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du bureau, durant le délai de mise à l'enquête.

Les oppositions motivées et les observations sur le projet sont déposées par écrit au greffe municipal dans le délai d'enquête, durant lequel elles peuvent être consultées par tous les intéressés.

La Municipalité